

# TP ECSR - CCS ANIMER DES ACTIONS DE FORMATION A LA CONDUITE EN SECURITE DES VEHICULES MOTORISES A DEUX ROUES EN CIRCULATION ET HORS CIRCULATION

Réf de l'action : ECF S041.PR indice 3 du 19/12/24

## OBJECTIFS PROFESSIONNELS

**Être capable d'animer des actions de formation à la conduite en sécurité des véhicules motorisés à deux roues en circulation et hors circulation**

## MÉTIERS ET DÉBOUCHÉS

- Cette formation a un rôle essentiel dans l'animation de séances individuelles ou collectives de formation à la conduite d'un véhicule motorisé à deux roues en circulation et hors circulation.
- De plus, cette formation permet d'intervenir dans les établissements privés ou associatifs d'enseignement de la conduite et de la sécurité routière afin d'enseigner les spécificités de l'environnement de la circulation et de la conduite des véhicules motorisés à deux roues
- La formation ouvre sur des métiers tels que :
  - Enseignant de la conduite et de la sécurité routière deux roues,
  - Coordinateur d'enseignements deux roues.
  - Préventeur sur les risques routiers deux roues,
- Equivalences, passerelles, débouchés :
  - À l'issue de la formation, le candidat pourra poursuivre par une formation au CCS Animer des actions de formation à la conduite en sécurité des véhicules du groupe lourd en circulation et hors circulation.
  - Le CCS peut être accessible par la voie de la formation, ou par la Validation des Acquis de l'Expérience (nous contacter).

## PUBLIC CONCERNÉ

- Toute personne titulaire du titre professionnel Enseignant de la Conduite et de la Sécurité Routière souhaitant obtenir une qualification supérieure par une spécialisation dans l'enseignement deux roues,
- Les personnes en situation de handicap peuvent avoir des besoins spécifiques à la formation, n'hésitez pas à nous contacter pour en discuter. Une analyse de vos besoins spécifiques sera réalisée. Nous vous invitons à nous faire parvenir toute demande d'aménagement ou de compensation avant votre inscription. Nous vous mettrons en relation avec notre réseau d'acteurs du champ du handicap le cas échéant.

## PRÉREQUIS

- Être titulaire du permis A et d'une autorisation d'enseigner, en cours de validité.
- Avoir participé à une évaluation de positionnement.

## AVERTISSEMENT

- Une nouvelle autorisation d'enseigner devra être sollicitée auprès de la Préfecture de la résidence de l'apprenant, après obtention de cette extension.
- Pour tout renseignement sur les modalités n'hésitez pas à nous contacter pour en discuter.

## MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

- Avoir satisfait aux prérequis
- Modalités d'inscription : merci de contacter notre agence par téléphone ou mail. Plus d'informations sur notre site internet [ecf.asso.fr](http://ecf.asso.fr).
- 14 jours à compter de la demande de renseignements du bénéficiaire sous réserve d'avoir une réponse favorable du financeur et sous réserve de disponibilité.

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Formation en présentiel.

Fiche descriptive (ECF.FP.A.004 indice 08) annexée au devis, contrat ou à la convention de formation professionnelle

Tél :  
Email :



# TP ECSR - CCS ANIMER DES ACTIONS DE FORMATION A LA CONDUITE EN SECURITE DES VEHICULES MOTORISES A DEUX ROUES EN CIRCULATION ET HORS CIRCULATION

## PROGRAMME / CONTENU

- Animer une séance individuelle ou collective de formation à la conduite d'un véhicule motorisé à deux roues hors circulation,
- Animer une séance individuelle ou collective de formation à la conduite d'un véhicule motorisé à deux roues en circulation,
- Enseigner les spécificités de l'environnement de la circulation et de la conduite des véhicules motorisés à deux roues,

## MOYENS HUMAINS

- Formateurs titulaires du diplôme Brevet d'Aptitude à la Formation de Moniteurs (BAFM) et mention deux roues ou Formateur aux Métiers de l'Éducation et de la Sécurité Routières (FMESR) et mention deux roues.
- Sous conditions d'expérience et de compétences :
  - Enseignants de la conduite, mention deux roues,
  - Élèves FMESR, mention deux roues,
  - Intervenants extérieurs (compétences spécialisées).
- Personne en charge des relations avec le stagiaire et les personnes en situation de handicap : Merci de contacter notre agence.

## METHODE ET MOYENS MOBILISÉS

- Méthodes pédagogiques multiples actives et positives.
- Salle de cours équipées de moyens multimédias,
- Infrastructure, aire d'évolution,
- Véhicule destiné à l'enseignement de la conduite,
- Outils et ouvrages pédagogiques réglementaires de la formation remis aux stagiaires,
- Tenue adaptée (combinaison, pantalon) et équipement de protection individuelle homologué (casque, chaussures, blouson, gants).

## MODALITÉS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION DES ACQUIS

- L'assiduité des stagiaires est attestée par un état de présence par demi-journée et confirmé par le formateur.
- Modalités d'évaluation :
  - Evaluations formatives (en cours et/ou en fin de formation, Tests théoriques (QCM, ...) et/ou pratiques,
  - Evaluations de compétences réalisées en cours et/ou en fin de formation permettent au candidat de se situer par rapport aux attendus de la formation, d'être acteur de sa progression et se familiariser avec les modalités d'évaluation; au formateur d'identifier les points à améliorer et au jury de mesurer l'investissement individuel des candidats. Le livret des évaluations est remis au jury.
- Les conditions d'obtention du CCS sont indiquées dans le référentiel d'évaluation : <https://www.banque.di.afpa.fr/EspaceEmployeursCandidatsActeurs/>
- Une évaluation de satisfaction est réalisée avant l'examen.

## SANCTION VISÉE

- Certificat Complémentaire de Spécialisation CCS Animer des actions de formation à la conduite en sécurité des véhicules motorisés à deux roues en circulation et hors circulation du Titre professionnel ECSR,
- Attestation de fin de formation.
- Formation éligible au CPF sous le code RNCP : 35329BC03.
- Certificateur : MINISTERE DU TRAVAIL DU PLEIN EMPLOI ET DE L'INSERTION.
- Date de décision d'enregistrement : 29/04/2021.
- Date de fin d'échéance : 28/04/2026.
- Plus de renseignement sur le site de France Compétences : <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/35329/>
- Organisme agréé Cf site [www.ecf.asso.fr](http://www.ecf.asso.fr) de l'Agence.

## EFFECTIFS

Fiche descriptive (ECF.FP.A.004 indice 08) annexée au devis, contrat ou à la convention de formation professionnelle

Tél :  
Email :



## SECURITE ROUTIERE

# TP ECSR - CCS ANIMER DES ACTIONS DE FORMATION A LA CONDUITE EN SECURITE DES VEHICULES MOTORISES A DEUX ROUES EN CIRCULATION ET HORS CIRCULATION

### DURÉE DE LA FORMATION

- Durée réglementaire : 224h (210h de formation max+ 14h de session de validation)

### TARIFS ET MODALITÉS DE FINANCEMENT

- Merci de contacter notre agence par téléphone ou mail.

Fiche descriptive (ECF.FP.A.004 indice 08) annexée au devis, contrat ou à la convention de formation professionnelle

Tél :  
Email :

